

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (incendie)
Bureaux : 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FOREST, Président.
 J. E. OLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

Assurances

REGLEMENT DES RECLAMATIONS
 POUR ACCIDENTS AUX PER-
 SONNES

Conférence faite par Edward Williams,
 assistant gérant général et secrétaire
 de la Imperial Guarantee & Accident
 Insurance Co., devant le Insurance In-
 stitute de Toronto.

(Suite).

Je connais une réclamation faite pour
 un cas de fièvre typhoïde, sous une po-
 lice d'assurance contre les accidents, ré-
 clamations basées sur ce que la communi-
 cation du germe de la fièvre typhoïde
 était un accident. Il est vrai que c'est là
 un cas extrême, mais qui montre les pos-
 sibilités d'une interprétation donnée à la
 police par quelques personnes. L'homme
 chargé de régler les réclamations devrait
 être guidé par les termes de la police qui
 déclarent que le cas assuré est une bles-
 sure corporelle, résultant de moyens vio-
 lents, accidentels et externes. Les évène-
 ments ne rentrant pas dans cette défini-
 tion doivent ne pas compter.

2.—Sur-assurance. Un grand nombre
 d'assurés ont l'idée que tant qu'il leur
 semble bon de payer pour une police leur
 donnant une indemnité de \$25 par se-
 maine, cela ne concerne nullement la
 Compagnie s'ils ne gagnent que \$10 par
 semaine et que s'ils sont assurés dans
 deux ou trois autres compagnies, chacu-
 ne lui donnant une indemnité hebdoma-
 daire de \$25, tandis qu'il ne gagne que
 \$25 par semaine, les Compagnies n'ont
 pas d'objections à présenter. L'homme
 chargé du règlement des réclamations doit
 démontrer au réclamant qu'il n'a pas droit
 à recevoir une indemnité dépassant son
 revenu pour la raison que la police est
 une garantie contre la perte pécuniaire
 de temps. C'est singulier, mais c'est vrai
 que beaucoup de ces mêmes hommes
 n'espéreraient jamais qu'une compagnie
 contre l'incendie leur payât deux fois la
 valeur de leur stock ou de leur bâtisse
 en cas d'incendie. Je m'en réfère à ce su-
 jet aux gens honnêtes. La difficulté est
 qu'ils n'ont pas compris l'idée que l'assu-
 rance contre les accidents n'a pour but
 que de couvrir la perte comme dans le
 cas de l'assurance contre l'incendie.

3. Blessures reçues dans un travail
 d'une classe offrant plus de risques. Un
 agent d'assurance s'assure à un taux spé-
 cial, par exemple; il trouve que les affai-
 res sont mauvaises, fait de la culture,
 ou peut-être de la culture et de l'assuran-
 ce à la fois; pendant qu'il travaille com-

LA "FONCIERE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
 CONTRE L'INCENDIE
 Capital Autorisé \$1,000,000
 Bureau principal,
 No 10, BOULEVARD ST-LAURENT
TARIF INDEPENDANT
 J. H. L. MARCIL, Directeur Gérant.

Enfermez vos soucis de bureau dans
 votre place d'affaires pendant la nuit. Il
 pourrait arriver que le lendemain matin
 ils aient disparu.

**Protégez vos Glaces
 contre les Accidents**
 PAR UNE POLICE DANS LA
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE Co.
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,
 AGENTS DEMANDÉS

SUN LIFE OF CANADA
 AU 31 DECEMBRE 1908
 Actif..... \$29,238,525.51
 Surplus sur tout le Passif et le
 Capital, Hm 3 $\frac{1}{2}$ et 3 p.c. Standard 2,596,303.96
 Surplus d'après l'Etalon du Gouv. 4,118,491.91
 Revenu en 1908..... 6,949,801.98
 Assurances en vigueur..... 119,517,740.89
 Ecrivez au bureau-chef à Montréal pour avoir la petite
 brochure intitulée "Prosperous and Progressive."
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES A VENDRE

**WESTERN
 ASSURANCE CO.**
 INCORPORÉE EN 1851
 ACTIF, au-delà de - - - \$3,130,384.82
 Bureau Principal: TORONTO, Ont.
 Hon. Geo. A. Cox, Président.
 W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.,
 LL.D., Vice-Présidents.
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
 Succursale de Montréal:
 159 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

**LA COMPAGNIE
 'EQUITABLE'**
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
 Une des plus Fortes Compagnies locales
 ayant plus d'argent disponible en mains pour
 le total d'assurance qu'elle porte, c'est-à-dire
 que son surplus de réserve est le plus élevé.
 BUREAU
 160, rue ST-JACQUES - MONTREAL
 S. T. WILLETT, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
 ((CONTRE L'INCENDIE)
 MANITOBA**
 Polices garanties par la Liverpool & London &
 Globe Insurance Company.
 Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef :
 112 rue St.Jacques, Montréal.
 Sir Edward S. CLOUSTON, Bart., Président.
 J. GARDNER THOMPSON
 Directeur-Gérant.
 J. W. BINNIE, Secrétaire

LA CANADA LIFE A PAYÉ
 en 1906, aux détenteurs de polices ou
 à leurs représentants : : : : :
\$3,272,000
 contre des paiements similaires de
\$4,954,000
 faits par les vingt-et-une autres com-
 pagnies Canadiennes.

**METROPOLITAN
 Life Assurance Co'y of New York**
 (Compagnie à Fonds Social)
 Actif \$236,927,000
 Polices en vigueur au
 31 décembre 1908... 9,960,106
 En 1908, la compagnie
 a émis au Canada
 des polices pour ... \$16,812,000
 Elle a déposé entre les
 mains du Gouver-
 nement Canadien,
 exclusivement pour
 les Canadiens..... \$5,500,000
 Il y a plus de 300,000 Canadiens
 assurés dans la METROPOLITAN.

(ÉTABLIE 1868)
**The Phenix Insurance Company
 OF BROOKLYN**
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33
 Robert Hampson & Son, Agents,
 5 ST. JOHN STREET